

## Celite® 545

22140-5KG

Version 1.1

Date de révision  
14.05.2017

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Celite® 545  
FDS-nombre : 000000020590  
Type de produit : Substance  
Remarques : Document conformément à l'Art. 32 du Règlement (CE) 1907/2006.  
Nom Chimique : Kieselguhr, soda ash flux-calcined (respirable cristobalite fraction <1%)  
No.-CAS : 68855-54-9  
Numéro d'Enregistrement REACH : n'est disponible

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire  
Utilisations déconseillées : aucun(e)

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Honeywell Specialty Chemicals Seelze GmbH  
Wunstorfer Straße 40  
30926 Seelze  
Allemagne  
Téléphone : (49) 5137-999 0  
Téléfax : (49) 5137-999 123  
Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec: : PMTEU Product Stewardship:  
SafetyDataSheet@Honeywell.com  
Honeywell International, Inc.  
115 Tabor Road  
Morris Plains, NJ 07950-2546  
USA

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)  
+1-303-389-1414 (Medical)  
Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1

**Celite® 545**

22140-5KG

Version 1.1

Date de révision  
14.05.2017

basé

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

**RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008**

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

**2.2. Éléments d'étiquetage**

**RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008**

Conseils de prudence : P280

Porter des gants de protection/ un  
équipement de protection des yeux/ un  
équipement de protection du visage.

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

**2.3. Autres dangers**

L'exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation des yeux, de la peau et des voies respiratoires.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**3.1. Substance**

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
Kieselguhr, soda ash flux-calcined (respirable cristobalite fraction <1%)	68855-54-9 272-489-0		100 %	N.C.*

N.C.\* - Pas de substance dangereuse - pour information seulement

**3.2. Mélange**

Non applicable

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.  
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

**Celite® 545**

22140-5KG

Version 1.1

Date de révision  
14.05.2017

---

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**4.1 Description des premiers secours**

*Conseils généraux:*

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

*Inhalation:*

Transférer la personne à l'air frais. Consulter service médical en cas d'irritation respiratoire.

*Contact avec la peau:*

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

*Contact avec les yeux:*

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

*Ingestion:*

Se rincer la bouche à l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

donnée non disponible

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traiter de façon symptomatique.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

**Celite® 545**

22140-5KG

Version 1.1

Date de révision  
14.05.2017

---

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1. Moyens d'extinction**

*Moyens d'extinction appropriés:*

Eau pulvérisée  
Mousse résistant à l'alcool  
Produit sec  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

*Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:*

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Le produit lui-même ne brûle pas.

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas de risque d'inhalation de poussières et/ou de fumées, porter un appareil de protection respiratoire autonome.  
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

---

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une ventilation adéquate. Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière.  
Porter un équipement de protection individuelle.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Collecter mécaniquement dans des récipients appropriés à fin d'élimination.  
Ramasser et évacuer sans créer de poussière.  
Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.  
Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Équipement de protection individuel, voir section 8.

## **Celite® 545**

22140-5KG

Version 1.1

Date de révision  
14.05.2017

---

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

*Conseils pour une manipulation sans danger:*

Manche et ouvrir le récipient avec soin. Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

*Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:*

Conserver dans le conteneur d'origine. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

#### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

aucune donnée supplémentaire est disponible

---

### **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

#### **8.1. Paramètres de contrôle**

##### **Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

##### **Valeurs DNEL/PNEC**

Des données sur DNEL ne sont pas disponible.

Des données sur PNEC ne sont pas disponible.

#### **8.2. Contrôles de l'exposition**

##### **Contrôle de l'exposition professionnelle**

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374; godillots protecteurs EN-ISO 20345.

##### **Mesures d'ordre technique**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

##### **Équipement de protection individuelle**

*Protection respiratoire:*

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

## **Celite® 545**

22140-5KG

Version 1.1

Date de révision  
14.05.2017

Demi-masque de filtrage jetable Classe FFP1 (EN149).  
Demi-masque avec filtre à particules P1 (EN143).

### *Protection des mains:*

Matière des gants: Caoutchouc nitrile

délai de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,11 mm

Dermatril®740

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Remarques: Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

### *Protection des yeux:*

Lunettes de sécurité avec protections latérales

### *Protection de la peau et du corps:*

Vêtement léger de protection

## **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Forme	:	poudre
Couleur	:	blanc
Odeur	:	donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation	:	donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	:	donnée non disponible

## **Celite® 545**

22140-5KG

Version 1.1

Date de révision  
14.05.2017

---

Point d'éclair : donnée non disponible

Température  
d'inflammation : donnée non disponible

Limite d'explosivité,  
inférieure : Non applicable

Limite d'explosivité,  
supérieure : Non applicable

Pression de vapeur : donnée non disponible

Densité : donnée non disponible

Masse volumique  
apparente : donnée non disponible

pH : donnée non disponible

Hydrosolubilité : 0,0037 g/l  
à 20 °C

Coefficient de partage: n-  
octanol/eau : donnée non disponible

### **9.2 Autres informations**

aucune donnée supplémentaire est disponible

---

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

### **10.1. Réactivité**

donnée non disponible

### **10.2. Stabilité chimique**

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

donnée non disponible

### **10.4. Conditions à éviter**

donnée non disponible

### **10.5. Matières incompatibles**

## **Celite® 545**

22140-5KG

Version 1.1

Date de révision  
14.05.2017

Acides forts  
Fluorure d'hydrogène

### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

*Toxicité aiguë par voie orale:*

DL50

Espèce: Rat

Valeur: > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE Ligne directrice 401

*Toxicité aiguë par voie cutanée:*

donnée non disponible

*Toxicité aiguë par inhalation:*

CL50

Espèce: Rat

Valeur: > 2,6 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 403

*Irritation de la peau:*

donnée non disponible

*Irritation des yeux:*

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Méthode: OCDE Ligne directrice 405

*Sensibilisation respiratoire ou cutanée:*

Espèce: Souris

Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Méthode: test in vivo

*Danger par aspiration:*

donnée non disponible

*Autres informations:*

donnée non disponible

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### **12.1. Toxicité**

**Celite® 545**

22140-5KG

Version 1.1

Date de révision  
14.05.2017

---

*Toxicité pour le poisson:*  
donnée non disponible

*Toxicité des plantes aquatiques:*  
donnée non disponible

*Toxicité pour les invertébrés aquatiques:*  
donnée non disponible

**12.2. Persistance et dégradabilité**

*Biodégradabilité:*  
donnée non disponible

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

donnée non disponible

**12.4. Mobilité dans le sol**

donnée non disponible

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

**12.6. Autres effets néfastes**

donnée non disponible

---

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

*Produit:*  
Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

*Emballages:*  
Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

*Information supplémentaire:*  
Dispositions relatives aux déchets:  
Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE  
CE Règlement No. 1013/2006

**Celite® 545**

22140-5KG

Version 1.1

Date de révision  
14.05.2017

Équipement de protection individuel, voir section 8.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**ADR/RID**

Marchandise non dangereuse

**IATA**

Marchandise non dangereuse

**IMDG**

Marchandise non dangereuse

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Centre de contrôle de poison**

Pays	Numéro de téléphone
Autriche	+4314064343
Belgique	070 245245
Bulgarie	(+)35929154233
Croatie	(+3851)23-48-342
Chypre	n'est disponible
République Tchèque	+420224919293; +420224915402
Danemark	82121212
Estonie	16662; (+372)6269390
Finlande	9471977
France	+33(0)145425959
Grèce	n'est disponible
Hongrie	(+36-80)201-199
Islande	5432222
Irlande	+353(1)8092166
Italie	n'est disponible
Allemagne	Berlin : 030/19240
	Bonn : 0228/19240
	Erfurt : 0361/730730
	Fribourg : 0761/19240

Pays	Numéro de téléphone
Lettonie	+37167042473
Liechtenstein	n'est disponible
Lituanie	+370532362052
Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Malta	n'est disponible
Pays-Bas	030-2748888
Norvège	22591300
Pologne	n'est disponible
Portugal	808250143
Roumanie	n'est disponible
Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Slovénie	n'est disponible
Espagne	+34915620420
Suède	112 (begär Giftinformation);+46104566786
Royaume Uni	n'est disponible

**Celite® 545**

22140-5KG

Version 1.1

Date de révision  
14.05.2017

	Göttingen : 0551/19240
	Homburg : 06841/19240
	Mainz : 06131/19240
	Munich : 089/19240

**Autres informations relatives au stockage**

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques  
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances (LIS)  
Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Corée. Toxic Chemical Control Law (TCCL) List  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Information supplémentaire**

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.  
Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

**Celite® 545**

22140-5KG

Version 1.1

Date de révision  
14.05.2017

---

CE Communauté Européenne  
CAS Chemical Abstracts Service  
DNEL Derived no effect level  
PNEC Predicted no effect level  
vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance  
PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.

---